



---

Réseau des Etablissements d'Enseignement Supérieur et des Institutions de Recherche d'Afrique Centrale

---

Siège : Université de Douala, Carrefour Ange Raphael - Boite Postale 2701 Douala - Cameroun  
Tel./Fax. +237 233 401 126- Courriel : [reesirac@gmail.com](mailto:reesirac@gmail.com), [www.reesirac.org](http://www.reesirac.org) , [infos@reesirac.org](mailto:infos@reesirac.org)

**QUATRIEME ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE  
D'AFRIQUE CENTRALE (REESIRAC)  
15 - 17 DECEMBRE 2021**

**COMMUNIQUE FINAL**

**Brazzaville (Congo)**

Sous le parrainage du Ministère congolais de l'Enseignement Supérieur, et conduit par la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), les Responsables des Établissements d'Enseignement Supérieur, et des Institutions de Recherche d'Afrique Centrale ou leurs représentants, se sont réunis du 15 au 17 décembre 2021 à Brazzaville au Congo dans le cadre de la quatrième Assemblée Générale de la Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux (CRPDG) du Réseau des Etablissements d'Enseignement Supérieur et Instituts de Recherche d'Afrique Centrale (REESIRAC).

Après le mot de remerciements du Président sortant du REESIRAC, Pr. Marc Louis ROPIVIA, le mot d'encouragement de Monsieur Hilaire MPUTU AFASUKA, représentant du Directeur Régional de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale et celui de SE M. Gilberto da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale, Monsieur Omer ABOLO représentant de Madame le Pr. Édith Delphine EMMANUEL née ADOUKI, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique de la République du Congo empêchée, a prononcé son mot de bienvenue et déclaré l'ouverture des travaux.

Dans son propos, le Président sortant du Réseau a rendu un hommage mérité aux éminentes personnalités trois institutions : la CEEAC, notamment Son Excellence, Professeur Gilberto da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission ; le REESIRAC en la personne du Professeur Roger TSAFACK NANFOSSO, Recteur de l'Université de Dschang et Secrétaire Général du réseau et enfin le CAMES, alors dignement représenté par son Secrétaire Général, le défunt et très regretté Professeur Bertrand MBATCHI ; pour leur engagement et

leur implication totale dans l'émergence d'un espace communautaire de coopération universitaire en Afrique Centrale.

En réitérant le souhait d'une transformation du REESIRAC en Agence spécialisée de la CEEAC, œuvrant dans la conception, la coordination, l'harmonisation et la vulgarisation d'une politique communautaire d'enseignement supérieur et de recherche, il a fait sienne, la proposition autrefois exprimée par son Secrétaire Général à Son Excellence le Professeur Gilberto da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission en ces termes : *« Le vœu le plus cher du REESIRAC est d'être un organe spécialisé de la CEEAC, œuvrant pour la recherche d'une autonomie financière mais totalement inséré au sein du dispositif régional. Pour cela, nous souhaitons suggérer au Président de la Commission, selon les modalités qu'il plaira à Son Excellence de définir, la désignation d'un point focal avec visibilité dans les locaux de la CEEAC qui incarnera notre ardent désir partagé, et installera dans le subconscient collectif régional l'appropriation au plus haut niveau, et dissipera les malentendus d'un lointain passé révolu en illuminant d'un jour nouveau ce mécanisme de coordination des universités d'Afrique Centrale, ainsi que la réalité des opérateurs scientifiques qui les composent ».*

Atteint par la limite d'âge, il quitte avec panache la fonction conformément aux statuts et règlement intérieur.

En cinq années d'existence et malgré les pesanteurs, le Réseau a fait des avancées importantes dans son processus de maturation. La présence à ses côtés des partenaires bienveillants lui donne aujourd'hui de scruter l'avenir avec optimisme et assurance.

Cet optimisme et cette assurance sont portés et formulés par le Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO, qui met dans les Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (PETU) la piste pleine d'espoir qui serait en mesure de soutenir efficacement et durablement le processus d'émergence économique et sociale des pays membres de la CEEAC et principalement l'institution faîtière qu'est la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale.

Il s'agit donc, selon les instructions des Chefs d'État et de Gouvernement, de travailler pour contribuer à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes en Afrique centrale et donner à chaque citoyen de vivre en bonne santé, d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, processus au cours duquel il acquiert des connaissances techniques, scientifiques et culturelles devant lui garantir la possibilité d'avoir accès à un emploi décent ; le genre n'étant pas en reste.

C'est bien pour satisfaire à ces exigences que la Commission de la CEEAC, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique de la République du Congo, a choisi d'appuyer l'organisation de la présente Assemblée Générale du REESIRAC ; session élargie à certains Etablissements encore non membres du Réseau et en particulier, aux Établissements Privés d'Enseignement Supérieur de la région.

Il est par conséquent impératif de consolider la construction de notre grande Afrique Centrale avec une initiative afrocentralienne, née de la conscience de celles et de ceux qui encadrent dans notre espace communautaire, l'Enseignement Supérieur, la Recherche Scientifique, le Développement et le transfert de Technologie. Et toutes les Communautés Économiques Régionales

de la Région, en tête desquels la CEMAC, sont appelées à rejoindre ce vaste mouvement. Elles sont toutes, sur instructions de nos Chefs d'État et de Gouvernement, appelées à servir les intérêts de la Communauté.

Ces engagements confirmés, il revenait à Monsieur le Secrétaire Général sortant de présenter l'historique, de rappeler les objectifs et les enjeux et d'esquisser le bilan des activités du réseau en s'appuyant sur sept étapes calendaires à savoir : décembre 2016, février 2017, février 2018, décembre 2018, octobre 2020, décembre 2020 et décembre 2021.

Certes, la journée du 08 décembre 2016 rappelle la date de la fondation du REESIRAC, avec pour objectifs, dans le contexte géographique de la CEEAC :

- de créer un espace sous-régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à travers des réseaux de coopération scientifique et pédagogique ;
- de promouvoir une politique de coopération universitaire axée prioritairement sur la modernisation de l'offre de formation universitaire, des structures de recherche et le développement des centres d'excellence ;
- d'assurer l'harmonisation, la comparabilité et la lisibilité des formations et des qualifications ;
- de faciliter la mobilité des enseignants, des enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnels non enseignants ;
- de favoriser la mutualisation des ressources et la mise en place de sociétés savantes et des académies sous-régionales ;
- de développer la Recherche et l'Innovation.

Mais c'est la journée du 02 novembre 2020 qui marque la renaissance du REESIRAC avec la signature à Libreville au Gabon, de l'Accord de Coopération entre la CEEAC et le REESIRAC dans lequel, la CEEAC reconnaît le REESIRAC comme « *Agence exécutive privilégiée de la Communauté (...) dans les domaines de l'enseignement supérieur, du transfert et du développement des technologies* », et affirme que « *le REESIRAC est un organe institutionnel de la Commission de la CEEAC* ».

Cette cérémonie hautement mémorable avait été rehaussée par la présence effective de SE M. Pacôme MOUBELET BOUBEYA, Ministre des Affaires Étrangères de la République Gabonaise, de Madame Camélia NTOUTOUME-LECLERCQ, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert de technologies, de l'Éducation nationale, chargé de la Formation civique ; et d'une bonne représentation des membres du corps diplomatique accrédités au Gabon, ainsi que de nombreux officiels.

Fort de cette avancée hautement significative, les membres du REESIRAC ont, du 15 au 17 décembre 2021 encore franchi une étape décisive dans la marche en avant du Réseau, eu égard aux enjeux liés à sa gouvernance, à l'exécution de son plan d'actions, mais surtout au nouvel élan qui doit désormais l'habiter de par son statut au sein de la Commission de la CEEAC.

Prenant appui sur les propos engageants du Président de la Commission de la CEEAC et les importantes promesses de la Direction Régionale de l'UNESCO vis-à-vis du REESIRAC, le Secrétaire Général a conclu son propos par le vœu que la

rencontre de Brazzaville s'inscrive dans cette noble et irrémédiable dynamique nouvelle.

Invité à faire le point sur les finances du Réseau, le Trésorier du REESIRAC a indiqué que huit Établissements membres avaient honoré leurs engagements, de nombreux autres ayant fait des promesses encore attendues. Le compte présente à ce jour un solde créditeur de 6.096.287 FCFA. Les seules dépenses faites sont relatives à l'entretien annuel du site Web et aux frais bancaires.

Des échanges qui ont suivi, il ressort l'impérieuse nécessité de développer une communication interne et externe de qualité, de répertorier les expertises en mettant en place la carte universitaire de la CEEAC, d'harmoniser les cursus et curricula de formation, de favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants en améliorant les conditions d'accueil, de rendre disponibles les données centralisées et régulièrement rafraîchies, donnant au REESIRAC d'être non seulement une force de propositions mais également une boîte à solutions.

Au regard des avancées reconnues, et en conformité avec la nouvelle donne, les membres ont convenu à l'unanimité, conformément au paragraphe 4, de l'Article 4, du Titre I des statuts qui stipule que « *le changement du pays d'accueil du siège du REESIRAC est décidé par l'Assemblée générale, conformément aux dispositions des présents statuts* », de transférer le siège du réseau de Douala (Université de Douala) à Libreville (siège de la CEEAC) et de procéder aux ajustements nécessaires.

Pour porter cet élan nouveau, les membres ont décidé, après un examen des statuts et du règlement intérieur sur les conditions de participation au vote et

les conditions d'éligibilité, de booster l'impulsion et la dynamique manifestées en renouvelant le Comité Exécutif.

Le nouveau Comité Exécutif du REESIRAC élu à l'unanimité et par acclamation se présente comme suit :

- **Président** : Pr Roger TSAFACK NANFOSSO, Recteur de l'Université de Dschang, République du Cameroun,
- **Vice-Président** : Pr Abbé Léonard SANTEDI KINKUPU, Recteur de l'Université Catholique du Congo, République Démocratique du Congo,
- **Secrétaire Général** : Pr Mesmin-Noël SOUMAHO, Recteur de l'Université Omar Bongo, République du Gabon,
- **Secrétaire Général Adjoint** : Pr Joseph NYANDWI, Directeur Général de l'Institut National de la Santé Publique, République du Burundi,
- **Trésorier** : Pr Soultan MALLOUM, Recteur de l'Académie du Centre, République du Tchad.

S'agissant des Commissions spécialisées, deux ont été pourvues :

- **La Commission Technologie, Information et Communication** : Pr Mateus PADOCA CALADO, République d'Angola ;
- **Commission Recherche et Innovation** : Pr. ATTIBAYEBA, Congo-Brazzaville.

Les membres ont convenu d'attendre l'épisode de la concertation en visioconférence en début d'année prochaine pour se prononcer sur les trois autres Commissions, à savoir la Commission Assurance qualité, la Commission LMD et la Commission Documentation.



Après l'accueil manifestement chaleureux issu du renouvellement du Comité Exécutif, les membres ont suivi avec grand intérêt, la présentation de l'Accord de coopération CEEAC-REESIRAC dans son historique, ses objectifs, ses exigences, ses ambitions.

Au terme de cette première partie des travaux, les membres ont adopté les résolutions suivantes :

**Résolution n° 01/REESIRAC/AG4/2021** : Mettre en place une politique efficace de Communication interne et externe pour sensibiliser et informer sur l'existence du REESIRAC, et vulgariser les objectifs du réseau ;

**Résolution n° 02/REESIRAC/AG4/2021** : Proposer la désignation d'un point focal du REESIRAC au sein de la Commission de la CEEAC pour porter à l'intérieur de cette Instance, la voix du REESIRAC ;

**Résolution n° 03/REESIRAC/AG4/2021** : Poursuivre la mise en place urgente de la carte universitaire de la CEEAC ;

**Résolution n° 04/REESIRAC/AG4/2021** : Procéder au transfert du siège du REESIRAC de Douala (Université de Douala) à Libreville (Siège de la CEEAC) conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur ;

**Résolution n° 05/REESIRAC/AG4/2021** : Modifier la résolution n°1/REESIRAC AG2/2018 de décembre 2018 de la manière suivante : **Au lieu de** « *Sur la base des difficultés de fonctionnement relevées (...) les membres de l'Assemblée Générale valident à l'unanimité la désignation de Monsieur le Secrétaire général du REESIRAC, comme unique gestionnaire du compte du réseau domicilié dans la structure financière AFRILAND FIRST BANK, Agence de Dschang* », **lire désormais** « *Sur la base des difficultés de fonctionnement relevées (...) les membres de l'Assemblée Générale valident à l'unanimité la désignation de Monsieur le*

*Président du REESIRAC, comme unique gestionnaire du compte du réseau domicilié dans la structure financière AFRILAND FIRST BANK, Agence de Dschang ».*

**Résolution n° 06/REESIRAC/AG4/2021** : Procéder à l'ouverture à Libreville, par Monsieur le Secrétaire Général du REESIRAC, dans la structure financière BGFI-Bank, d'un compte bancaire au nom du REESIRAC, compte pour lequel il est mandaté comme unique gestionnaire. Le compte du REESIRAC domicilié à Afriland First Bank agence de Dschang reste opérationnel.

Ces résolutions sont accompagnées des recommandations suivantes :

**Recommandation n° 01/REESIRAC/AG4/2021** : Poursuivre la mise en place pour chaque Etablissement membre, d'une cellule Assurance-Qualité avec un Point Focal Assurance-Qualité désigné ;

**Recommandation n° 02/REESIRAC/AG4/2021** : Poursuivre le renseignement par chaque Etablissement, de la fiche informative disponible du REESIRAC, pour la centralisation des données et la confection de la carte universitaire de la CEEAC ;

**Recommandation n° 03/REESIRAC/AG4/2021** : procéder à la conception, la rédaction et la validation en interne puis en externe, d'un plan stratégique de développement qui affiche de façon lisible, la vision de l'Institution.

La seconde phase des travaux de l'Assemblée Générale a été ouverte par le rappel des activités menées la veille et l'exposé du Professeur Charles AWONO, Consultant UNESCO sur le thème « *les pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (PETU) en Afrique Centrale* ».

Au terme des échanges riches et fructueux qui ont suivi l'exposé, les membres ont adopté la résolution et les recommandations suivantes :

**Résolution n° 07/REESIRAC/AG4/2021** : Produire une note conceptuelle d'un PETU à soumettre à la Commission de la CEEAC dans les plus brefs délais. Ce travail est confié au Prof Charles AWONO.

**Recommandation n° 04/REESIRAC/AG4/2021** : Les Etablissements membres du REESIRAC doivent introduire (si ce n'est pas encore le cas) des curricula sur l'entrepreneuriat dans la formation des étudiants.

**Recommandation n° 05/REESIRAC/AG4/2021** : Le Comité Exécutif est invité à engager des actions de rapprochement des avec autres fora africains et de faire en sorte que le REESIRAC ne se prive pas de l'expérience des autres espaces linguistiques présents en Afrique centrale.

Des exposés sur « *le Système de l'Economie Régionale de l'Education et des Sciences Technologiques et Innovations (SERESTI)* », sur « *la Coordination, Partenariats Stratégiques et Réseaux* », sur « *le Forum d'Afrique Centrale pour l'Education, les Sciences, la Technologie et l'Innovation* » ont été suivis avec attention. Les échanges qui en ont résulté ont donné lieu aux résolutions suivantes :

**Résolution n° 08/REESIRAC/AG4/2021** : Produire les TDR de l'organisation d'un forum de l'éducation envisagé pour le 18 octobre 2022. Des rencontres thématiques et préparatoires devront être tenues à cet effet.

**Résolution n° 09/REESIRAC/AG4/2021** : Le REESIRAC se propose de créer des activités qui donnent de renforcer le sentiment d'appartenance. Des évènements comme les jeux interuniversitaires, les palmes académiques régionales, les olympiades, les mérites régionaux, les dialogues régionaux, etc. seront envisagés.

**Résolution n° 10/REESIRAC/AG4/2021** : Pour accélérer une interconnexion entre les institutions membres, les liens des sites Web de ceux-ci seraient disponibles sur celui du REESIRAC à cet effet.

**Résolution n° 11/REESIRAC/AG4/2021** : Participer à la création des Presses Universitaires Régionales comme outil de promotion scientifique.

Les travaux se sont achevés à la grande satisfaction des participants.

Fait à Brazzaville, le 17 décembre 2021

**Le Secrétaire Général**

**Le Président**

**Pr Mesmin-Noël SOUMAHO**

**Pr Roger TSAFACK NANFOSSO**